

Contenu (fr)

Cette page montre le contenu complet. Chaque Partie sera chargée et accomplie séparément.

Partie 1: Exigences obligatoires

Exigences obligatoires

Nom:

Identifiant

Description:

1.1 Potentiel de réduction des gaz à effet de serre

Le projet pourrait jouer un rôle de premier plan pour aider le gouvernement de l'Ontario à atteindre les objectifs de réduction des gaz à effet de serre (GES) fixés dans son Plan d'action sur les changements climatiques.

[Sélectionner]

Ne répond pas au critère

Répond au critère

1.2 Emplacement du candidat

Le candidat est un établissement d'enseignement de l'Ontario (institut de recherche, université ou collège) ou une société constituée en Ontario ou au Canada avec établissement stable en Ontario.

[Sélectionner]

Ne répond pas au critère

Répond au critère

1.3 Emplacement du projet

Le projet proposé sera mis en œuvre en Ontario.

[Sélectionner]

Ne répond pas au critère

Répond au critère

1.4 Partenaires stratégiques

Les ententes avec les partenaires stratégiques essentiels à la mise en œuvre du projet ont été conclues avant le dépôt de l'analyse de rentabilité.

[Sélectionner]

Ne répond pas au critère

Répond ou répondra au critère

1.5 Niveau de maturité technologique (NMT)

La technologie utilisée dans le cadre du projet satisfait au niveau 3 ou 4 sur l'échelle NMT.

Informations supplémentaires

[Sélectionner]

Ne répond pas au critère

Répond au critère

1.6 Niveau de maturité en vue de la commercialisation (NMC)

Le candidat satisfait au moins aux critères du niveau 1 sur l'échelle NMC.

Informations supplémentaires

[Sélectionner]

Ne répond pas au critère

Répond au critère

1.7 Propriété intellectuelle

Le candidat possède ou possédera assurément les droits lui permettant de commercialiser les technologies à la base du projet. Ces droits doivent s'appliquer à l'ensemble de la province, mais préférablement aussi hors de ses frontières.

[Sélectionner]

Ne répond pas au critère

Répond ou répondra au critère

1.8 Échéancier

L'échéancier de réalisation du projet de démonstration est de moins de deux ans.

[Sélectionner]

Ne répond pas au critère

Répond au critère

1.9 Montant demandé

Le montant demandé se situe entre 250 000 \$ et 5 000 000 \$.

[Sélectionner]
Ne répond pas au critère
Répond au critère

1.10 Engagements de financement

Au moment du dépôt de son analyse de rentabilité, le demandeur d'une entreprise doit démontrer des engagements de financement pour au moins 25% des coûts admissibles du projet provenant de sources non gouvernementales, comme le demandeur et / ou ses partenaires. Un candidat d'organisation académique doit démontrer des engagements de financement pour au moins 5% des coûts éligibles du projet provenant de sources non gouvernementales, telles que le demandeur et / ou les partenaires du demandeur.

[Sélectionner]
Ne répond pas au critère
Répond ou répondra au critère

1.11 État de la demande

L'évaluation de l'admissibilité et l'analyse de rentabilité doivent être dûment remplies, et transmises avant la date et l'heure limites, et respecter les exigences décrites dans les lignes directrices de présentation.

[Sélectionner]
Ne répond pas au critère
Répond ou répondra au critère

Partie 2: Renseignements sur la personne-ressource et l'organisme

Renseignements sur la personne-ressource et l'organisme

Nom:

Identifier

Description:

2.1 Nom de la personne-ressource du candidat

Inscrivez le nom de la personne-ressource pour la présente demande.

2.2 Adresse courriel de la personne-ressource du candidat

Inscrivez l'adresse courriel de la personne-ressource.

2.3 Numéro de téléphone de la personne-ressource du candidat

Inscrivez le numéro de téléphone de la personne-ressource.

2.4 Titre de la personne-ressource du candidat

Inscrivez le titre ou le rôle de la personne-ressource.

2.5 Organisme candidat

Inscrivez la raison sociale de l'organisme qui soumet la présente demande.

2.6 Type d'organisme

Indiquez à quel type d'organisme le candidat appartient..

Société
Institut de recherche, université ou collège

2.7 Nom commercial

Inscrivez le nom commercial de l'organisme candidat (même s'il est identique à la raison sociale).

Condition: applicant_organization_type = company

2.8 Adresse municipale de l'organisme

Inscrivez l'adresse de l'organisme.

2.9 Ville

Inscrivez le nom de la ville.

2.10 Province, territoire ou étate

Inscrivez le nom de la province, du territoire ou de l'état.

2.11 Code postal

Inscrivez le code postal.

2.12 Pays

Inscrivez le pays.

2.13 Juridiction de constitution

Indiquer la juridiction sous laquelle la société est constituée.

Condition: applicant_organization_type = company

2.14 Établissement stable en Ontario

Indiquez si l'entreprise a un établissement stable en Ontario. Utilisez l'encadré pour indiquer l'adresse municipale de l'établissement stable de l'entreprise en Ontario.

Condition: applicant_organization_type = company

[Sélectionner]

L'entreprise a un établissement stable en Ontario

L'entreprise n'a pas un établissement stable en Ontario

Autres commentaires:

2.15 Numéro de téléphone de l'organisme

Inscrivez le numéro de téléphone de l'organisme.

2.16 Principale catégorie de produit ou de technologie

à partir de la liste suivante, choisissez la principale visée de votre produit ou de votre technologie.

[Sélectionner]

Technologie habilitante

Réduction des émissions de carbone, de GES ou de substances toxiques

Réacheminement des déchets

Conservation des ressources (p. ex., eau)

Conservation d'énergie

Production d'énergie renouvelable : éolien

Production d'énergie renouvelable : solaire

Production d'énergie renouvelable : héliothermie

Production d'énergie renouvelable : géothermie

Production d'énergie renouvelable : biocarburant
Production d'énergie renouvelable :hydro
Production d'énergie renouvelable : autre
Capture et utilisation du CO2
Autre

2.17 Niveau de maturité technologique au début du projet

Précisez le niveau de maturité technologique au début du projet.

informations supplémentaires

[Sélectionner]

- NMT 1. Observation et signalement des principes de base
 - NMT 2. Formulation du concept technologique ou de l'application
 - NMT 3. Critique analytique et expérimentale ou validation du concept
 - NMT 4. Validation du composant ou de la maquette en laboratoire
 - NMT 5. Validation du composant ou de la maquette dans un environnement pertinent
 - NMT 6. Démonstration d'un modèle ou d'un prototype du système ou du sous-système dans un environnement pertinent
 - NMT 7. Démonstration du prototype de système dans un environnement opérationnel
 - NMT 8. Achèvement et validation du système réel au moyen d'essais et de démonstrations
 - NMT 9. Mise à l'épreuve du système réel lors des opérations
-

2.18 Niveau de maturité technologique à la fin du projet

Précisez le niveau de maturité technologique pour l'année de la fin du projet.

informations supplémentaires

[Sélectionner]

- NMT 1. Observation et signalement des principes de base
 - NMT 2. Formulation du concept technologique ou de l'application
 - NMT 3. Critique analytique et expérimentale ou validation du concept
 - NMT 4. Validation du composant ou de la maquette en laboratoire
 - NMT 5. Validation du composant ou de la maquette dans un environnement pertinent
 - NMT 6. Démonstration d'un modèle ou d'un prototype du système ou du sous-système dans un environnement pertinent
 - NMT 7. Démonstration du prototype de système dans un environnement opérationnel
 - NMT 8. Achèvement et validation du système réel au moyen d'essais et de démonstrations
 - NMT 9. Mise à l'épreuve du système réel lors des opérations
-

2.19 Niveau de maturité en vue de la commercialisation au début du projet

Précisez le niveau de maturité en vue de la commercialisation au début du projet.

informations supplémentaires

[Sélectionner]

- NMC 1. Démarrage
 - NMC 2. Préfinancement, autofinancement de l'expansion
 - NMC 3. Entreprise opérationnelle – financement de l'expansion en place
 - NMC 4. Entreprise opérationnelle – bonne posture financière à la suite de l'expansion
 - NMC 5. Incursion dans le créneau initial ou sur les marchés locaux – recherche de partenaires pour accroître la portée
 - NMC 6. Implantation solide sur les marchés initiaux – ententes de distribution nationale en place
 - NMC 7. Implantation solide hors des marchés initiaux – ententes de distribution continentale en place
 - NMC 8. Implantation solide sur les marchés continentaux – ententes de distribution mondiale en place
 - NMC 9. Implantation solide sur les marchés mondiaux – évaluation des occasions de diversifier les projets ou les services
-

2.20 Niveau de maturité en vue de la commercialisation à la fin du projet

Précisez le niveau de maturité en vue de la commercialisation pour l'année de la fin du projet.

informations supplémentaires

[Sélectionner]

- NMC 1. Démarrage
 - NMC 2. Préfinancement, autofinancement de l'expansion
 - NMC 3. Entreprise opérationnelle – financement de l'expansion en place
 - NMC 4. Entreprise opérationnelle – bonne posture financière à la suite de l'expansion
 - NMC 5. Incursion dans le créneau initial ou sur les marchés locaux – recherche de partenaires pour accroître la portée
 - NMC 6. Implantation solide sur les marchés initiaux – ententes de distribution nationale en place
 - NMC 7. Implantation solide hors des marchés initiaux – ententes de distribution continentale en place
 - NMC 8. Implantation solide sur les marchés continentaux – ententes de distribution mondiale en place
 - NMC 9. Implantation solide sur les marchés mondiaux – évaluation des occasions de diversifier les projets ou les services
-

2.21 Financement total du projet

Inscrivez le montant total du financement du projet (toutes les sources).

0

2.22 Montant demandé au FITFEC

Inscrivez le montant demandé au FITFEC.

0

2.23 Emplacement principal du projet

Inscrivez l'emplacement principal du projet.

2.24 Autres emplacements pour le projet

Inscrivez dans l'espace ci-dessous les emplacements secondaires du projet, le cas échéant.

2.25 Historique de l'organisme

À partir du menu déroulant, indiquez le nombre d'années d'existence de l'organisme. Dans l'encadré, faites un bref historique ce ce dernier (maximum 300 mots).

Condition: applicant_organization_type = company

- [Sélectionner]
- moins de 2 ans
- de 2 à 5 ans
- de 5 à 9 ans
- de 10 à 15 ans
- plus de 15 ans

Autres commentaires:

2.26 Historique du principal candidat

À partir du menu déroulant, indiquez le nombre d'années d'expérience du principal candidat. Dans l'encadré, faites un bref historique de ce dernier en fonction de la pertinence pour la présente demande (maximum 500 mots)

Condition: applicant_organization_type = academic

- [Sélectionner]
- moins de 2 ans
- de 2 à 5 ans
- de 5 à 9 ans
- de 10 à 15 ans
- plus de 15 ans

Autres commentaires:

2.27 Taille de l'organisme

Pour chacune des catégories ci-dessous, indiquez la réponse qui s'applique le mieux à votre organisme.

Condition: applicant_organization_type = company

Revenues : / Recettes	<\$100K ☐	\$100K-\$1M ☐	\$1M-\$10M ☐	\$10M-\$100M ☐	\$100M-\$1B ☐	>\$1B ☐
Number of local employees in Ontario : /Nombre d'employés locaux	<50 ☐	50-100 ☐	100-500 ☐	500-1000 ☐	1000-10000 ☐	>10000 ☐
Number of global employees : /Nombre d'employés dans le monde	<50 ☐	50-100 ☐	100-500 ☐	500-1000 ☐	1000-10000 ☐	>10000 ☐

2.28 Activités de l'organisme candidat

Faites un bref résumé des activités du candidat, notamment l'endroit où il exerce ses activités, ses produits, ses installations, ses canaux de distribution et sa position dans la chaîne d'approvisionnement pertinente. Limitez la réponse à 300 mots.

Condition: applicant_organization_type = company

2.29 Historique sur le plan des recettes

Inscrivez les recettes des derniers exercices financiers en dollars canadiens, sans virgules, les signes monétaires ou les espaces. Si sans objet, laisser la valeur « 0 » par défaut.

Condition: applicant_organization_type = company

	2014	2015	2016	2017
Total Revenues / Recettes totales	0	0	0	0

2.30 Historique de rentabilité

Choisissez l'énoncé ci-dessous qui reflète le mieux l'historique de rentabilité de votre organisme.

Condition: applicant_organization_type = company

[Sélectionner]

Les états financiers n'affichent aucun profit depuis la fondation de l'entreprise

Les états financiers affichent des pertes pour au moins une année récente

Les états financiers affichaient initialement des pertes, mais une rentabilité constante dans les dernières années

Les états financiers affichent une rentabilité constante depuis la fondation de l'organisme

2.31 Bilan de l'organisme candidat

Choisissez ci-dessous l'énoncé qui reflète le mieux le bilan actuel de l'organisme, d'après les états financiers les plus récents.

Condition: applicant_organization_type = company

[Sélectionner]

Le bilan affiche un fonds de roulement négatif, l'organisme a des lignes de crédit limitées ou est en retard dans le remboursement de ces dernières ou à risque de l'être

Le bilan affiche un fonds de roulement modeste, et l'organisme dispose d'une légère marge de manœuvre avec ses lignes de crédit

Le bilan affiche un fonds de roulement positif, et l'organisme dispose de suffisamment de marge de manœuvre avec ses lignes de crédit pour assumer au moins 50 % des coûts totaux du projet dans les 12 premiers mois

Le bilan affiche un fonds de roulement positif important, et l'organisme dispose de suffisamment de marge de manœuvre avec ses lignes de crédit pour assumer la totalité des coûts du projet dans les 12 premiers mois

2.32 état de la vérification des états financiers

Choisissez ci-dessous l'énoncé qui reflète le mieux le statut de la vérification des états financiers de l'organisme.

Condition: applicant_organization_type = company

[Sélectionner]

Les états financiers de l'organisme n'ont jamais été vérifiés ou examinés par un expert-comptable

Les états financiers les plus récents de l'organisme ont été examinés par un expert-comptable

L'organisme est en mesure de fournir les états financiers examinés par un expert-comptable pour au moins deux années

Les états financiers les plus récents de l'organisme ont été vérifiés par un expert-comptable

L'organisme est en mesure de fournir les états financiers vérifiés par un expert-comptable pour au moins deux années

2.33 Financement du projet en fonction des recettes de l'organisme

Choisissez ci-dessous l'énoncé qui reflète le mieux le ratio entre le financement total proposé et les recettes totales de l'organisme dans le plus récent exercice financier.

Condition: applicant_organization_type = company

[Sélectionner]

Le financement total du projet équivaut à plus de 100 % des recettes de l'organisme enregistrées dans le plus récent exercice financier

Le financement total du projet équivaut à 50 % ou plus des recettes de l'organisme enregistrées dans le plus récent exercice financier.

Le financement total du projet équivaut à moins de 50 % des recettes de l'organisme enregistrées dans le plus récent exercice financier

Le financement total du projet équivaut à moins de 25 % des recettes de l'organisme enregistrées dans le plus récent exercice financier

2.34 Historique de financement du principal candidat

À partir du menu déroulant, indiquez le total cumulatif des subventions accordées au principal candidat au cours des cinq dernières années.

Condition: applicant_organization_type = academic

Moins de \$50,000

\$50,000-\$100,000
\$100,000 - \$500,000
\$500,000 - \$1M
\$1M - \$5M
Plus de \$5M

Partie 3: Renseignements sur le projet

Renseignements sur le projet

A. Survol du projet

3.1 Survol du projet

Décrivez brièvement le projet. Limitez la réponse à 500 mots.

B. Survol du plan de projet

3.2 Survol du plan de projet

Décrivez le plan de projet. Limitez la réponse à 300 mots.

C. Partenaires stratégiques et intervenants

3.3 Partenaires stratégiques

Nommez les organismes partenaires du projet. Décrivez brièvement chacun d'entre eux et indiquez les motifs de leur participation au projet, et les rôles dans le cadre du projet et des activités subséquentes. Fournissez le nom, le titre, l'adresse courriel et le numéro de téléphone professionnel des personnes-ressources responsables de superviser leur participation. Limitez la réponse à 500 mots.

D. Détails sur le plan de projet

3.4 Sommaire des coûts du projet

Résumez les coûts du projet en fonction des catégories ci-dessous. Entrez en chiffres sans symbole monétaire, virgules ou décimales. Si sans objet, laissez la valeur « 0 » par défaut.

Direct Labour / main-d'œuvre directe

2018

2019

Total:

0

0

0

2018

2019

Total:

Direct Materials / matières directe	0	0	0
	2018	2019	Total:
Subcontracts / sous-contrats	0	0	0
	2018	2019	Total:
Equipment and Machinery / équipement et machinerie	0	0	0
	2018	2019	Total:
Overhead / frais généraux	0	0	0
	2018	2019	Total:
Other Eligible Costs / autres coûts admissibles	0	0	0
	2018	2019	Total:
Total Général:	2018 total:	2019 total:	Total:
	0	0	0

3.5 Sommaire du financement du projet

Résumez le financement obtenu pour le projet en fonction des catégories ci-dessous. Entrez en chiffres sans symbole monétaire, virgules ou décimales. Si sans objet, laissez la valeur « 0 » par défaut.

Your organization / votre organisme	2018	2019	Total:
	0	0	0
Project partners / votre organisme	2018	2019	Total:
	0	0	0
Province of Ontario - LCIF / votre organisme	2018	2019	Total:
	0	0	0
Other government sources / votre organisme	2018	2019	Total:
	0	0	0
Other - specify below / autre - préciser ci-dessous	2018	2019	Total:
	0	0	0
Total Général:	2018 total:	2019 total:	Total:
	0	0	0

Autres commentaires:

PA

E. Risques associés au projet et gestion des risques

3.6 Risques associés au projet et gestion des risques

Nommez et décrivez les principaux risques associés à la réussite du projet. Résumez les mesures prises pour gérer ou réduire chacun des risques mentionnés. Limitez la réponse à 500 mots.

3.7 Gestion des risques associés au projet

Résumez les mesures prises pour gérer ou réduire chacun des risques mentionnés. Limitez la réponse à 500 mots.

F. Extrants et résultats du projet

3.8 Démonstration de la réduction des GES durant le projet

Décrivez comment la solution à démontrer dans le projet affecte les émissions de GES. Votre description devrait inclure un calcul quantitatif des émissions "basiques" pertinentes (en tonnes de CO₂e) en l'absence de la solution et un calcul des réductions inférieures à la ligne de base que la solution générera. Limitez la réponse à 500 mots.

informations supplémentaires

3.9 GES causé par la solution

Décrivez les émissions de GES causées par la fabrication, l'installation ou l'exploitation de la solution. Votre description devrait inclure un calcul quantitatif des émissions qui seront générées au cours du projet, exprimées en tonnes de CO₂e. Limitez la réponse à 250 mots.

informations supplémentaires

3.10 Réductions nettes de GES démontrées lors du projet

Fournir une estimation des réductions nettes de GES à démontrer pendant le projet, exprimé en tonnes de CO₂e. Entrez en chiffres sans symbole monétaire, virgules ou décimales. Laissez les valeurs par défaut comme 0 si elles ne sont pas applicables. Utilisez la zone de texte pour clarifier, en référence aux réponses à 3.18 et 3.19 ci-dessus, comment ces estimations ont été calculées. Limitez la réponse à 500 mots.

informations supplémentaires

	2018	2019
GHG Reductions / réductions de GES	0	0

Autres commentaires:

PA

Partie 4: Renseignements sur la technologie

Renseignements sur la technologie

A. Survol de la technologie

4.1 Description de la technologie

Décrivez de façon générale la technologie mise de l'avant dans le cadre du projet. Limitez la réponse à 500 mots.

4.2 Rôle de la technologie dans la réduction des GES

Expliquez de quelle façon la technologie aidera l'Ontario à atteindre ses cibles en matière de réduction des GES. Limitez la réponse à 250 mots.

4.3 État de la mise au point de la technologie

Décrivez l'état de la mise au point de la technologie, notamment ses applications actuelles et antérieures, le cas échéant. Limitez la réponse à 250 mots.

B. Différenciation et unicité de la technologie

4.4 Propriété intellectuelle de la technologie

Indiquez le degré de protection relatif à la propriété intellectuelle qui couvre la technologie utilisée dans le cadre du projet ainsi que le titulaire des droits de propriété et la date d'expiration des brevets ou droits de propriété. Si ces derniers appartiennent à un autre organisme que le candidat, décrivez les conditions relatives aux permis ou toute entente pertinente. Limitez la réponse à 500 mots.

NA

4.5 Droits de PI de technologie

Utilisez le menu déroulant pour indiquer le statut des droits IP disponibles pour l'organisation. Si l'organisation ne dispose pas des droits nécessaires pour commercialiser la solution dans le monde entier, utilisez la zone de texte pour décrire l'étendue et la portée des droits de l'organisation en ce qui concerne la solution et les technologies sous-jacentes.

[select]

L'organisation a tous les droits pour commercialiser la solution et ses technologies sous-jacentes dans le monde entier

L'organisation a tous les droits de commercialiser la solution et ses technologies sous-jacentes au Canada

L'organisation a tous les droits de commercialiser la solution et ses technologies sous-jacentes en Ontario

L'organisation a des droits partiels pour commercialiser la solution et ses technologies sous-jacentes dans le monde entier

L'organisation a des droits partiels pour commercialiser la solution et ses technologies sous-jacentes au Canada

L'organisation a des droits partiels de commercialiser la solution et ses technologies sous-jacentes en Ontario

L'organisation n'a aucun droit de commercialiser la solution et ses technologies sous-jacentes en Ontario

Autres commentaires:

PA

C. Expansion de la technologie

4.6 Modèle type de déploiement

Décrivez le modèle type de déploiement de la solution ou de la technologie à l'échelle commerciale (par unité ou par installation). Limitez la réponse à 250 mots.

4.7 Réduction annuelle des GES par unité / installation typique

Indiquez les réductions annuelles de GES (exprimées en tonnes de CO₂e) qu'une unité typique ou une installation de la solution générera. Limitez la réponse à 250 mots.

informations supplémentaires

0

4.8 Calcul de la réduction annuel des GES

Décrivez comment la quantité de réduction annuelle spécifiée ci-dessus a été calculée. Votre description devrait s'appuyer sur la réponse au 3.20 et inclure un calcul quantitatif des émissions "de base" pertinentes (en tonnes de CO₂e) en l'absence de la solution et un calcul des réductions inférieures à la ligne de base que la solution générer à l'échelle commerciale (par unité ou installation). Limitez la réponse à 500 mots.

informations supplémentaires

4.9 Durée de vie type de l'unité ou de l'installation

Indiquez le nombre d'années que devrait durer l'unité ou l'installation.

[Sélectionner]
moins de 2 ans
2-4 ans
4-8 ans
8-12 ans
Plus de 12 ans

4.10 Impacts sur le GES au cours du temps

Comment l'ampleur des réductions annuelles estimées de GES spécifiées ci-dessus évolue au cours du temps en raison d'améliorations ou d'altérations de l'efficacité de la solution.

[Sélectionner]
plus de 50% d'augmentation nette annuelle
augmentation nette annuelle de 30% à 50%
augmentation nette annuelle de 15% à 30%
augmentation nette annuelle de 10% à 15%
augmentation nette annuelle de 6% à 10%
augmentation nette annuelle de 3% à 6%
jusqu'à 3% d'augmentation nette annuelle
aucun changement prévu
jusqu'à 3% de réduction nette annuelle
réduction nette annuelle de 3% à 6%
réduction nette annuelle de 6% à 10%
réduction nette annuelle de 10% à 15%
réduction nette annuelle de 15% à 30%
réduction nette annuelle de 30% à 50%
plus de 50% réduction nette annuelle

E. Paramètres financiers de l'expansion de la technologie

4.11 Investissement initial type pour l'achat ou l'installation d'une unité

Indiquez le montant approximatif qu'une personne devra investir pour se procurer ou installer une unité, suivant sa commercialisation. Entrez en chiffres sans symbole monétaire, virgules ou décimales.

0

4.12 Coûts de fonctionnement type pour l'achat ou l'installation d'une unité

Indiquez le montant approximatif qu'une personne devra payer annuellement pour faire fonctionner ou installer une unité, suivant sa commercialisation. Entrez en chiffres sans symbole monétaire, virgules ou décimales.

0

4.13 Revenus et économies annuelles types générés par l'achat ou l'installation d'une unité

Indiquez le montant approximatif des revenus et économies annuels qu'une personne devrait réaliser en utilisant la technologie, suivant sa commercialisation. Entrez en chiffres sans symbole monétaire, virgules ou décimales.

0

Partie 5: Renseignements sur la commercialisation

Renseignements sur la commercialisation

A. Survol du marché

5.1 Survol du marché

Décrivez de façon générale les marchés visés par les solutions mises de l'avant dans le projet, notamment les segments de clientèle. Limitez la réponse à 500 mots.

B. Stratégie de commercialisation

5.2 Survol de la stratégie de commercialisation

Résumez la stratégie de commercialisation pour les solutions mises de l'avant dans le projet. Ce survol devrait comprendre une description des marchés et des segments cibles, des approches de commercialisation et de promotion, des canaux de distribution et du traitement des commandes, ainsi que d'autres détails pertinents pour mieux comprendre la stratégie. Limitez la réponse à 500 mots.

D. Extrants et résultats de la commercialisation

5.3 Scénarios de commercialisation en Ontario

Estimez le nombre total d'unités qui devraient être vendues, puis livrées ou installées en Ontario dans les 10 années suivant la fin du projet. Faites l'estimation pour un scénario : le plus probable. Entrez en chiffres sans symbole monétaire, virgules ou décimales

Units /
installations
sold in
Ontario: most
likely
scenario /
ventes
d'unités ou
d'installations
en Ontario

2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

5.4 Scénarios de commercialisation au Canada

Estimez le nombre total d'unités qui devraient être vendues, puis livrées ou installées au Canada, hors de l'Ontario, dans les 10 années suivant la fin du projet. Faites l'estimation pour in scénario : le plus probable. Entrez en chiffres sans symbole monétaire, virgules ou décimales

Units /
installations
sold in ROC:

most likely scenario / ventes d'unités ou d'installations dans le reste du Canada

2020

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

5.5 Scénarios de commercialisation hors du Canada

Estimez le nombre total d'unités qui devraient être vendues, puis livrées ou installées hors du Canada dans les 10 années suivant la fin du projet. Faites l'estimation pour un scénario : le plus probable. Entrez en chiffres sans symbole monétaire, virgules ou décimales

Units / installations exported: most likely scenario / ventes à l'exportation d'unités ou d'installations

2020

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

Partie 6: Auto-évaluation du candidat

A1: Nécessité du projet

A1.1 Nécessité du projet

Options:

A: Tel qu'il est présenté, le projet s'avère peu ou pas nécessaire, ou la ou les solutions ont été suffisamment mises à l'épreuve dans des utilisations similaires pour rendre le projet superflu.

B: Tel qu'il est présenté, le projet pourrait résoudre certains problèmes mineurs relatifs à l'utilisation de la ou des solutions dans le contexte ontarien

C: Tel qu'il est présenté, le projet pourrait résoudre d'importants problèmes relatifs à l'utilisation de la ou des solutions dans les contextes ontarien et canadien.

D: Tel qu'il est présenté, le projet vise précisément à résoudre des problèmes majeurs relatifs à l'utilisation de la ou des solutions qui sont stratégiques pour l'Ontario et importantes à l'échelle canadienne et internationale

Votre réponse et vos commentaires:

A2: Plan de projet

A2.1 Description des tâches et l'échéancier

Options:

A: La description des tâches et l'échéancier ne favorisent pas la réussite du projet

B: La description des tâches et l'échéancier présentent des lacunes auxquelles il faut remédier avant l'attribution du financement

C: La description des tâches et l'échéancier s'inscrivent dans un cadre logique comprenant des phases et des étapes phares qui devrait favoriser la réussite du projet

D: La description des tâches et l'échéancier s'inscrivent dans un cadre précis comprenant les phases et les étapes phares favorisant fortement l'adaptation aux changements et variations normaux et la réussite du projet

Votre réponse et vos commentaires:

A2.2 Les coûts et l'affectation des ressources

Options:

A: Les coûts et l'affectation des ressources prévus dans le plan de projet ne favorisent pas la réussite du projet

B: Les coûts et l'affectation des ressources prévus dans le plan de projet présentent des lacunes auxquelles il faut remédier avant l'attribution du financement

C: Les coûts et l'affectation des ressources prévus dans le plan de projet sont bien présentés et raisonnables, et ils devraient favoriser la réussite du projet

D: Les coûts et l'affectation des ressources prévus dans le plan de projet sont bien présentés et raisonnables, donnent une marge de manœuvre suffisante pour les imprévus, font l'objet d'engagements et devraient favoriser la réussite du projet

Votre réponse et vos commentaires:

A3: Capacité de l'organisme

A3.1 Capacité à mener à bien le projet

Options:

A: L'expertise, les ressources humaines et les installations mises à profit par l'organisme dans le cadre du projet sont inadéquates et très peu susceptibles de favoriser la réussite du projet.

B: L'expertise, les ressources humaines ou les installations mises à profit par l'organisme dans le cadre du projet présentent des lacunes qui compromettent de façon importante la réussite du projet et auxquelles il faut remédier avant l'attribution du financement
C: L'expertise, les ressources humaines et les installations mises à profit par l'organisme dans le cadre du projet devraient favoriser la réussite du projet, à l'exception de certaines petites lacunes qui peuvent être corrigées facilement avant la mise en œuvre
D: L'expertise, les ressources humaines et les installations mises à profit par l'organisme dans le cadre du projet sont très susceptibles de favoriser sa réussite

Votre réponse et vos commentaires:

A4: Capacité financière

A4.1 Capacité financière

Options:

A: Les ressources financières de l'organisation qui peuvent être appliquées sont inadéquates et peu susceptibles de soutenir la réussite du projet
B: Il existe un certain nombre de lacunes graves dans les ressources financières de l'organisation qui peuvent être appliquées et qui constituent des risques sérieux pour la réussite du projet, à moins qu'elles ne soient corrigées avant l'attribution du financement du projet.
C: Les ressources financières de l'organisation qui seront appliquées sont probablement suffisantes pour soutenir l'achèvement du projet, sous réserve de quelques lacunes mineures qui peuvent facilement être corrigées avant le début du projet
D: Les ressources financières de l'organisation qui seront appliquées sont très susceptibles de soutenir l'achèvement du projet

Votre réponse et vos commentaires:

A5: Partenaires stratégiques

A5.1 Partenaires stratégiques du projet

Options:

A: Le ou les partenaires stratégiques ciblés ou les ententes de partenariat proposées sont peu susceptibles de favoriser la réussite du projet
B: Le ou les partenaires stratégiques ciblés ou les ententes de partenariat proposées présentent un certain nombre de lacunes qui compromettent de façon importante la réussite du projet et auxquelles il faut remédier avant l'attribution du financement
C: Le ou les partenaires stratégiques ciblés ou les ententes de partenariat proposées devraient favoriser la réussite du projet, à l'exception de certaines petites faiblesses ou lacunes qui peuvent être facilement corrigées avant la mise en œuvre
D: Le ou les partenaires stratégiques ciblés ou les ententes de partenariat proposées devraient nettement favoriser la réussite du projet

Votre réponse et vos commentaires:

B1: Potentiel de réduction des GES

B1.1 Potentiel de la technologie pour réduire les GES en Ontario

Options:

A: La ou les technologies à la base des principales solutions présentées dans le cadre du projet présentent un potentiel d'application limité qui ne leur donne pas la portée suffisante pour contribuer de façon significative à la réduction des GES en Ontario.
B: La ou les technologies à la base des principales solutions présentées dans le cadre du projet présentent un bon potentiel d'application qui leur donne une portée suffisante pour contribuer de façon modeste à la réduction des GES en Ontario.
C: La ou les technologies à la base des principales solutions présentées dans le cadre du projet de démonstration présentent un bon potentiel d'application qui leur donne une portée suffisante pour contribuer de façon importante à la réduction des GES en Ontario
D: La ou les technologies à la base des principales solutions présentées dans le cadre du projet de démonstration présentent un excellent potentiel d'application qui leur donne une portée suffisante pour contribuer de façon majeure et durable à la réduction des GES en Ontario

Votre réponse et vos commentaires:

B2: Maturité pour le déploiement

B2.1 Maturité de la technologie en vue du déploiement

Options:

A: La ou les technologies à la base des principales solutions présentées dans le projet sont mal maîtrisées ou peu développées, ou elles n'ont pas été éprouvées dans les contextes d'application proposés
B: La ou les technologies à la base des principales solutions présentées dans le projet ont atteint un niveau de développement minimal, mais ont été peu éprouvées dans les contextes d'application proposés
C: La ou les technologies à la base de la ou des principales solutions présentées dans le projet ont été éprouvées dans un environnement contrôlé de façon à recueillir un nombre suffisant de données pour confirmer leur validité dans les contextes d'application proposés
D: La ou les technologies à la base des principales solutions présentées dans le projet ont été éprouvées de façon exhaustive dans un vaste éventail de conditions, et les résultats présentent un fort degré de cohérence et de répétabilité confirmant leur validité dans les contextes d'application proposés

Votre réponse et vos commentaires:

B3: Unicité de la technologie

B3.1 Unicité de la technologie

Options:

A: La ou les technologies à la base des principales solutions présentées dans le projet sont très semblables à d'autres solutions offertes sur le marché
B: La ou les technologies à la base des principales solutions présentées dans le projet présentent un certain nombre d'avantages par rapport à d'autres solutions très semblables sur le marché.
C: La ou les technologies à la base de la ou des principales solutions présentées dans le projet de démonstration présentent un certain nombre de caractéristiques uniques et exclusives que la clientèle pourrait majoritairement considérer comme supérieures à celles des solutions concurrentes
D: La ou les technologies à la base des principales solutions présentées dans le projet de démonstration représentent une percée qui permettra à l'organisme de maintenir un avantage concurrentiel à long terme sur le marché

Votre réponse et vos commentaires:

B3.2 Protection de la propriété intellectuelle

Options:

A: Un brevet ou une protection du droit d'auteur pour la ou les principales technologies à la base des solutions présentées dans le projet ne sont pas prévus ou envisageables
B: Les demandes ou la divulgation de brevets ou les revendications de droits d'auteur relatifs à la ou aux principales technologies à la base des solutions présentées dans le projet ont été ou pourraient être déposées, mais rien ne confirme que le facteur de nouveauté sera suffisant pour qu'elles soient acceptées
C: Les demandes de brevets pour la ou les principales technologies à la base des solutions présentées dans le projet ont été déposées aux États-Unis ou aux bureaux de brevets compétents, et on s'attend à ce qu'elles soient acceptées. Les brevets ou les droits d'auteur pourront assurer une protection suffisante durant la période préliminaire de commercialisation
D: La ou les principales technologies à la base des solutions présentées dans le projet sont protégées par de solides brevets sur les processus ou les produits ou par des droits d'auteur, couvrant une vaste étendue géographique, ce qui permet de les protéger durant leur durée de vie prévisible

Votre réponse et vos commentaires:

B4: Risques associés à la technologie

B4.1 Capacité technique de l'équipe de projet

Options:

A: L'équipe de projet possède une expertise et une expérience directes limitées pour des projets de ce type et de cette ampleur, et ses ressources sont limitées, ce qui pourrait compromettre de façon importante la réussite du projet
B: L'équipe de projet possède une expertise et une expérience directes suffisantes pour des projets de ce type et de cette ampleur, mais elle devrait pourvoir un ou deux autres postes clés pour ne pas compromettre de façon importante la réussite du projet
C: L'équipe de projet possède une expertise et une expérience directes semblables à celles prévues pour des projets de ce type et de cette ampleur, et ses ressources sont suffisantes pour favoriser la réussite du projet
D: L'équipe de projet possède une expertise et une expérience directes considérables pour des projets de ce type et de cette ampleur, et elle en a déjà mené à bien auparavant. Les ressources sont en place pour le projet et elles lui seront consacrées

Votre réponse et vos commentaires:

B4.2 Complexité de l'expansion

Options:

A: L'expansion nécessaire pour le projet requiert d'importants changements et de nouveaux travaux, et l'atteinte des objectifs du projet est fortement compromise
B: L'expansion nécessaire pour le projet pourrait se buter à certains problèmes centraux qui, s'ils ne sont pas résolus rapidement, pourraient compromettre l'atteinte des objectifs du projet
C: L'expansion nécessaire pour le projet pourrait se buter à certains petits problèmes, mais devrait être réalisable vu l'expérience de l'organisme et le travail de développement déjà réalisé
D: L'expansion nécessaire pour le projet devrait être pleinement réalisable vu l'expérience de l'organisme et le stade de développement actuel

Votre réponse et vos commentaires:

B4.3 Plans de gestion des risques techniques

Options:

A: Le candidat n'a pas préparé de stratégies ou de plans pour gérer les risques techniques dans le cadre du projet
B: Le candidat a adopté des stratégies ou des plans pour gérer les risques techniques dans le cadre du projet, mais ils ne sont pas nécessairement adéquats
C: Le candidat a adopté des stratégies ou des plans pour gérer les risques techniques dans le cadre du projet qui sont possiblement adéquats
D: Le candidat a adopté des stratégies ou des plans de premier plan pour gérer les risques techniques dans le cadre du projet et ceux-ci sont très susceptibles d'être adéquats

Votre réponse et vos commentaires:

B4.4 Mesure et validation de la performance technique

Options:

A: Le plan de projet n'offre pas suffisamment de renseignements sur les méthodes qui serviront à mesurer la performance technique et la façon de valider les résultats et les répercussions
B: Le plan de projet offre quelques renseignements sommaires sur les méthodes qui serviront à mesurer la performance technique et la façon de valider les résultats et les répercussions

C: Le plan de projet présente une description raisonnablement détaillée des méthodes qui serviront à mesurer la performance technique et la façon de valider les résultats et les répercussions.

D: Le plan de projet présente une excellente description des méthodes qui serviront à mesurer la performance technique et la façon de valider les résultats et les répercussions, notamment une vérification externe des principaux paramètres, selon les normes reconnues

Votre réponse et vos commentaires:

C1: Marché potentiel

C1.1 Marché potentiel

Options:

A: Les marchés pour la ou les solutions principales du projet de démonstration sont petits, ont un faible potentiel de croissance ou sont très concurrentiels

B: Les marchés pour la ou les solutions principales du projet de démonstration présentent des occasions intéressantes dans certains créneaux, ainsi qu'un potentiel de croissance raisonnable, principalement en Amérique du Nord.

C: Les marchés pour la ou les solutions principales du projet de démonstration sont internationaux et présentent un grand potentiel de croissance.

D: Les marchés pour la ou les solutions principales du projet de démonstration sont internationaux et présentent un grand potentiel de croissance continue

Votre réponse et vos commentaires:

C2: Stratégie de commercialisation

C2.1 Stratégie de commercialisation

Options:

A: La stratégie de commercialisation est inadéquate, incomplète ou inexistante

B: La stratégie de commercialisation présentée peut permettre un accès limité au marché local au-delà de l'achèvement du projet

C: La stratégie de commercialisation est adéquate et, à l'issue de la mise en œuvre, devrait permettre d'accéder aux marchés ciblés au-delà de l'achèvement du projet

D: La stratégie de commercialisation présentée est complète, solide et novatrice, et permettra très probablement d'accéder aux marchés ciblés à long terme et de manière durable

Votre réponse et vos commentaires:

C2.2 Accès au marché

Options:

A: Peu de canaux sont établis vers les utilisateurs finaux, ou les canaux existants sont assujettis à des ententes liées à la ou aux solutions concurrentes; par conséquent, il faudra déployer des efforts considérables et investir beaucoup de temps et d'argent pour accéder aux utilisateurs potentiels

B: Le marché comprend des canaux bien établis auxquels l'organisme candidat peut avoir accès, ou l'organisme candidat et les partenaires de commercialisation pourraient avoir à établir de nouveaux canaux

C: Dans certains canaux existants et disponibles, on se dit intéressé à participer au projet, ou l'organisme candidat et les partenaires de commercialisation possèdent des plans raisonnablement bien conçus pour établir de nouveaux canaux de distribution

D: Des ententes ont été conclues avec les canaux existants ayant accès à la plus grande partie du marché ciblé, ou l'organisme candidat et les partenaires de commercialisation ont une solide expérience et disposent de plans bien conçus et de ressources qui assureront fort probablement la réussite de la commercialisation

Votre réponse et vos commentaires:

C3: Capacité de commercialisation

C3.1 Capacité de commercialisation

Options:

A: L'analyse de rentabilité ne démontre pas que l'organisme candidat disposera de l'expertise et des ressources nécessaires pour entreprendre les principales étapes de commercialisation de la ou des solutions et pour surmonter les difficultés

B: L'analyse de rentabilité démontre que l'organisme candidat pourrait disposer de l'expertise et des ressources nécessaires pour entreprendre les principales étapes de commercialisation de la ou des solutions et pour surmonter les difficultés

C: L'analyse de rentabilité démontre raisonnablement que l'organisme candidat disposera de l'expertise et des ressources nécessaires pour entreprendre les principales étapes de commercialisation de la ou des solutions et pour surmonter les difficultés

D: L'analyse de rentabilité démontre clairement que l'organisme candidat disposera de l'expertise et des ressources nécessaires pour entreprendre les principales étapes de commercialisation de la ou des solutions et pour surmonter les difficultés

Votre réponse et vos commentaires:

C4: Risques associés à la commercialisation

C4.1 Risques techniques de l'expansion et gestion des risques

Options:

A: L'analyse de rentabilité ne comprend aucun plan d'atténuation et de gestion des risques portant sur les exigences techniques relatives au lancement

de la ou des solutions sur le marché
B: L'analyse de rentabilité comprend uniquement les grandes lignes des plans d'atténuation et de gestion des risques portant sur les exigences techniques relatives au lancement de la ou des solutions sur le marché. Il est peu probable que ces grandes lignes soient adéquates
C: L'analyse de rentabilité comprend des plans d'atténuation et de gestion des risques portant sur les exigences techniques relatives au lancement de la ou des solutions sur le marché, qui seront probablement suffisants.
D: L'analyse de rentabilité présente d'excellents plans d'atténuation et de gestion des risques portant sur les exigences techniques relatives au lancement de la ou des solutions sur le marché qui seront fort probablement suffisants

Votre réponse et vos commentaires:

C4.2 Réglementation et normes

Options:

A: L'analyse de rentabilité témoigne d'une connaissance insuffisante ou nulle des exigences réglementaires à respecter dans le cadre de l'application commerciale de la ou des solutions principales du projet
B: L'analyse de rentabilité témoigne d'une certaine connaissance des exigences réglementaires à respecter dans le cadre de l'application commerciale de la ou des solutions principales du projet. L'analyse n'indique pas si ces exigences seront respectées
C: L'analyse de rentabilité témoigne d'une bonne connaissance des exigences réglementaires à respecter dans le cadre de l'application commerciale de la ou des solutions principales du projet. Ces exigences seront probablement respectées
D: L'analyse de rentabilité témoigne d'une excellente connaissance des exigences réglementaires à respecter dans le cadre de l'application commerciale de la ou des solutions principales du projet. Ces exigences seront fort probablement respectées

Votre réponse et vos commentaires:

C4.3 Risques liés à la sécurité et à la confidentialité

Options:

A: L'analyse de rentabilité témoigne d'une connaissance insuffisante ou nulle des risques liés à la sécurité et à la confidentialité associés au lancement de la ou des solutions aux fins prévues
B: L'analyse de rentabilité témoigne d'une certaine connaissance des risques liés à la sécurité et à la confidentialité associés au lancement de la ou des solutions aux fins prévues
C: L'analyse de rentabilité témoigne d'une bonne connaissance des risques liés à la sécurité et à la confidentialité associés au lancement de la ou des solutions aux fins prévues
D: L'analyse de rentabilité témoigne d'une excellente connaissance des risques liés à la sécurité et à la confidentialité associés au lancement de la ou des solutions aux fins prévues

Votre réponse et vos commentaires:

D1: Réduction des émissions de GES à court terme

D1.1 Réduction des émissions de GES à court terme (d'ici 2020)

Options:

A: Sur la base des revendications du requérant concernant les réductions de GES à court terme d'ici 2020, le projet aura un impact minimal sur les GES en Ontario
B: Sur la base des revendications du requérant concernant les réductions de GES à court terme d'ici 2020, le projet aura un impact modeste sur les GES en Ontario
C: Sur la base des revendications du requérant concernant les réductions de GES à court terme d'ici 2020, le projet aura un impact significatif sur les GES en Ontario
D: Sur la base des revendications du requérant concernant les réductions de GES à court terme d'ici 2020, le projet aura un impact majeur sur les GES en Ontario

Votre réponse et vos commentaires:

D2: Réduction des émissions de GES à moyen et long terme

D2.1 Réduction des émissions de GES à moyen et long terme

Options:

A: Sur la base des allégations de la requérante concernant les réductions de GES à moyen / long terme d'ici 2030, la commercialisation de la solution aura un impact minimal sur les GES en Ontario
B: Sur la base des allégations de la requérante concernant les réductions de GES à moyen / long terme d'ici 2030, la commercialisation de la solution aura un impact modeste sur les GES en Ontario
C: Sur la base des allégations de la requérante concernant les réductions de GES à moyen / long terme d'ici 2030, la commercialisation de la solution aura un impact significatif sur les GES en Ontario
D: Sur la base des allégations de la requérante concernant les réductions de GES à moyen / long terme d'ici 2030, la commercialisation de la solution aura un impact majeur sur les GES en Ontario

Votre réponse et vos commentaires:

D3: Autres retombées environnementales

D3.1 Autres retombées environnementales

Les projets de démonstration et leur commercialisation ont idéalement des retombées environnementales supplémentaires pour l'Ontario, p. ex., réduction

des déchets, eau saine, effets positifs sur l'agriculture et la foresterie.

Options:

A: La mise en œuvre du projet de démonstration et la commercialisation de la ou des solutions présentées auront probablement peu de retombées environnementales supplémentaires à long terme pour l'Ontario, voire aucune.
B: La mise en œuvre du projet de démonstration et la commercialisation de la ou des solutions présentées auront probablement certaines retombées environnementales minimales supplémentaires à long terme pour l'Ontario
C: La mise en œuvre du projet de démonstration et la commercialisation de la ou des solutions présentées auront probablement au moins une retombée environnementale importante supplémentaire à long terme pour l'Ontario
D: La mise en œuvre du projet de démonstration et la commercialisation de la ou des solutions présentées auront probablement des retombées environnementales supplémentaires importantes et durables pour l'Ontario

Votre réponse et vos commentaires:

D4: Avantages sur le plan social

D4.1 Avantages sur le plan social

Les projets de démonstration et leur commercialisation offriront idéalement des avantages sur le plan social pour l'Ontario, par exemple l'incidence sur les collectivités et les Premières Nations.

Options:

A: La mise en œuvre du projet de démonstration et la commercialisation de la ou des solutions présentées offriront probablement peu d'avantages à long terme sur le plan social pour l'Ontario, voire aucun
B: La mise en œuvre du projet de démonstration et la commercialisation de la ou des solutions présentées offriront probablement certains avantages minimes à long terme sur le plan social pour l'Ontario
C: La mise en œuvre du projet de démonstration et la commercialisation de la ou des solutions présentées offriront probablement au moins un avantage important à long terme sur le plan social pour l'Ontario
D: La mise en œuvre du projet de démonstration et la commercialisation de la ou des solutions présentées offriront probablement d'importants avantages durables sur le plan social pour l'Ontario

Votre réponse et vos commentaires:

D4.2 Répercussions sur les intervenants

Idéalement, les projets de démonstration et leur commercialisation auront des répercussions positives sur les intervenants et entraîneront un bon rendement de leurs investissements.

Options:

A: La mise en œuvre du projet de démonstration et la commercialisation de la ou des solutions présentées auront probablement peu de répercussions positives à long terme sur les intervenants, voire aucune, et offriront un rendement négligeable ou négatif
B: La mise en œuvre du projet de démonstration et la commercialisation de la ou des solutions présentées auront probablement certaines répercussions positives à long terme minimales sur les intervenants, et offriront un rendement modeste
C: La mise en œuvre du projet de démonstration et la commercialisation de la ou des solutions présentées auront probablement au moins une répercussion positive à long terme importante sur les intervenants, et offriront un rendement raisonnable
D: La mise en œuvre du projet de démonstration et la commercialisation de la ou des solutions présentées auront probablement des répercussions positives, importantes et durables sur les intervenants, et offriront un rendement considérable

Votre réponse et vos commentaires:

D5: Retombées économiques

D5.1 Retombées économiques

Idéalement, les projets de démonstration et leur commercialisation entraîneront des retombées économiques en Ontario, p. ex., création d'emplois durables, soutien à la croissance des ventes à l'exportation, amélioration de l'image de l'Ontario en tant que chef de file sur le plan des technologies de réduction des GES et de leur application, et attraction d'investissements en Ontario.

Options:

A: La mise en œuvre du projet de démonstration et la commercialisation de la ou des solutions présentées auront probablement peu de retombées économiques à long terme en Ontario, voire aucune
B: La mise en œuvre du projet de démonstration et la commercialisation de la ou des solutions présentées auront probablement certaines retombées économiques à long terme minimales en Ontario.
C: La mise en œuvre du projet de démonstration et la commercialisation de la ou des solutions présentées auront probablement au moins une retombée économique à long terme importante en Ontario
D: La mise en œuvre du projet de démonstration et la commercialisation de la ou des solutions présentées auront probablement des retombées économiques importantes et durables en Ontario

Votre réponse et vos commentaires:

D5.2 Répercussions sur l'emploi

Idéalement, les projets de démonstration et leur commercialisation auront des incidences positives sur l'emploi en Ontario.

Options:

A: La mise en œuvre du projet de démonstration et la commercialisation de la ou des solutions présentées auront probablement peu d'incidences positives à long terme sur l'emploi en Ontario, voire aucune
B: La mise en œuvre du projet de démonstration et la commercialisation de la ou des solutions présentées auront probablement certaines incidences positives minimales à long terme sur l'emploi en Ontario.
C: La mise en œuvre du projet de démonstration et la commercialisation de la ou des solutions présentées auront probablement des incidences

positives à long terme importantes sur l'emploi en Ontario
--

D: La mise en œuvre du projet de démonstration et la commercialisation de la ou des solutions présentées auront probablement des incidences positives, importantes et durables sur l'emploi en Ontario
--

Votre réponse et vos commentaires:

Le texte suivant représente l'énoncé de certification devant être accepté à comme faisant partie du processus de soumission final.

Attestations

Lorsqu'il soumet sa proposition, le soumissionnaire doit certifier ce qui suit:

- Le soumissionnaire a lu, compris et accepté le contenu, les dispositions et les conditions figurant dans toutes les parties de l'appel de propositions.
- Qu'il ou elle est le signataire autorisé par l'entreprise du soumissionnaire et a le pouvoir de présenter la proposition au nom du soumissionnaire. Il ou elle peut agir à titre de personne ressource principale dans le cadre de la proposition.
- Tous les renseignements fournis dans le cadre de la proposition sont exacts et complets.

Appuyer sur "Accepter" ci-dessous pour signifier votre certification de l'énoncé ci-dessus